

Moulins, Ville d'art et d'histoire



laissez-vous **conter** Le Quartier Villars

Au XVIII^{ème} siècle, la construction du pont Régemortes va permettre un nouvel aménagement sur la rive gauche de l'Allier. L'ingénieur Louis de Régemortes a su dompter les caprices de la rivière sauvage en l'endiguant par des levées et en assurant la solidité du pont grâce à son système de radier continu. Le quartier de la Madeleine, désormais à l'abri des crues est disponible pour l'élaboration d'un nouvel urbanisme conçu, dans l'esprit néo-classique, suivant un plan en damier. Le premier bâtiment entrepris sera le **quartier de cavalerie**, situé dans l'axe de l'ancien pont Ginguet, manière de renouer avec le centre historique de la ville, sur la rive droite.

Sa création s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'armée entreprise par le duc de Choiseul sous Louis XV visant notamment à mettre fin aux désordres causés par l'hébergement des soldats en ville.

On décide de donner à la caserne le nom du **Maréchal de Villars**, né à Moulins en 1653 et vainqueur de Denain. La première pierre est posée le 7 octobre 1770.

Le projet prévoit l'édification d'un vaste bâtiment en fond de cour avec deux ailes en retour d'équerre encadrant une place d'arme fermée côté Allier par un portail monumental entouré de deux pavillons. Les ailes en retour d'équerre, inachevées seront remplacées plus tard par des ailes à frontons. Les bâtiments du quartier Villars ne cesseront d'évoluer.



La construction débute par le **corps principal**. Dans un premier temps, l'architecte moulinois Joseph Evezard est adjudicataire des casernes, il travaille d'après les devis établis par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Desvaux. Il est toutefois difficile de déterminer qui est le concepteur originel du bâtiment. Les Ephémérides moulinoises en attribuent les plans à Jacques-Denis Antoine, architecte de l'Hôtel des Monnaies à Paris. Peut-être fut-il plutôt appelé en qualité d'expert afin d'apporter son concours technique aux partis pris audacieux qui présidèrent à l'aménagement intérieur du bâtiment. Ce vaste ensemble militaire est en effet une illustration des **principes de l'architecture de la fin du XVIII^{ème}** et un champ d'investigation pour les innovations techniques de cette époque.

Dans cet édifice, les multiples possibilités offertes par la maçonnerie clavée associée aux tirants de fer incorporés sont mises en œuvre : il s'agit, cent ans avant l'heure, d'utiliser **l'ancêtre du béton armé**. Ainsi, les trois escaliers en grès de Coulandon armés de fer offrent-ils, avec leurs garde-corps monumentaux et leurs paliers hardis, le témoignage d'une grande maîtrise de la stéréotomie (science de la taille des pierres). Ces escaliers sont conçus pour permettre une mobilisation rapide des soldats qui peuvent ainsi rejoindre rapidement les écuries du rez-de-chaussée capables d'abriter plus de deux cents chevaux. Outre la rapidité de dégagement, un autre principe préside généralement à la construction des

casernes : celui de l'incombustibilité. C'est pour cette raison que l'on évite les planchers et que l'on met en œuvre un procédé original, unique en architecture militaire, celui de la « **voûte sarrazine** ». Les chambrées étendues sur deux niveaux, sont de vastes salles carrées de 8,80m de côté conçues pour héberger la plupart des 272 militaires de la caserne. Elles seront couvertes de voûtes plates composées de briques appareillées sous-tendues par des tirants de fer plat ancrés dans les façades. L'absence de toiture durant une longue période, les lavages à grandes eaux, source d'oxydation et les différents outrages qu'a subis le bâtiment avaient gravement endommagé ces précieux ouvrages. La restauration du quartier Villars a permis de sauver et de consolider six voûtes sarrazines constituant un témoignage archéologique capital, l'escalier central a été refait et armé de fibre de verre... **Le bâtiment principal a retrouvé son aspect d'origine.**

De nombreuses formations (de cavalerie surtout, mais aussi d'infanterie), vont se succéder au quartier Villars, donnant à Moulins l'animation et la gaieté des villes de garnison. Le premier régiment de cavalerie s'installera en 1782 dans la caserne encore inachevée et le dernier quittera les lieux en 1929. Ensuite jusqu'en 1940, le quartier Villars accueillera



principalement le personnel des centres mobilisateurs de cavalerie et d'artillerie. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les lieux seront interdits de troupe, ils recevront les services de la préfecture et seul un local sera réservé à un détachement de la Kommandantur pour la délivrance des « laissez-passer ».

Endommagée par un incendie dû aux tirs d'artillerie allemands en 1940, la caserne subira différents travaux dont la construction d'un étage supplémentaire pour loger un groupe de gendarmerie. Les gendarmes seront les derniers occupants du quartier de cavalerie de 1948 à 1981, date à laquelle ils partiront pour le quartier Taguin, au nord de la ville, laissant les lieux déserts et voués à la destruction ...

En 1984, le bâtiment principal est classé Monument Historique par décret ministériel, ce qui lui permet d'échapper à la démolition. En 1993, la Direction du Patrimoine lance des travaux de restauration : réfection des toitures et des lucarnes d'origine. Après plusieurs projets de réutilisation, Pierre-André Périssol Député de l'Allier, obtient de l'État en 1994 un projet de grande envergure : transformer ce lieu en un **Centre National du Costume de Scène et de la Scénographie**, première institution de ce type au monde. Ce projet est consacré Grand Projet en Région. En tant que Ministre du logement, il obtient en 1996, le financement du projet avec une prise charge exceptionnelle par l'État, complétée par un soutien de la Ville, du Département et de la Région. Le CNCS conserve 8500 costumes, dépôts provenant de trois institutions nationales : l'Opéra National de Paris, la Comédie Française et la Bibliothèque Nationale de France, ainsi que des toiles de décor peintes également déposées par l'Opéra. L'une des deux ailes du bâtiment a été reconstruite pour accueillir la réserve des costumes. L'architecte Jean-Michel Wilmotte a choisi un aspect contemporain, en béton armé, recouvert d'une côte de maille en acier.

Le CNCS a ouvert ses portes au public le 2 juillet 2006.

Le quartier Villars a subi au cours des siècles de nombreuses transformations et accueilli bien des activités... Désormais, il troque son ancien uniforme militaire contre les costumes de scène aux formes et aux couleurs si diverses !



CNCS, renseignements, réservations, tarifs : 04.70.20.76.20
Site internet www.cncs.fr